



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 5 février 2021

Monsieur le Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Concerne : question parlementaire n° 3388 de Monsieur le Député André Bauler

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune, des ministères impliqués, à la question parlementaire posée par l'honorable Député André Bauler.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de Monsieur le Ministre d'État, de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics ainsi que de Monsieur le Ministre des Finances à la question parlementaire n° 3388 de Monsieur le Député André Bauler

Ad 1)

Le site de Cinqfontaines a été acquis par l'État par acte du 31 décembre 2020.

Ad 2) et 3)

En vertu de l'accord conclu avec le Consistoire Israélite de Luxembourg signé le 27 janvier 2021, l'État s'est engagé à rénover le Couvent de Cinqfontaines et d'affecter ces lieux à la réalisation des objectifs suivants :

- créer un centre éducatif et commémoratif approprié ;
- commémorer les victimes déportées vers et depuis Cinqfontaines pendant la Shoah et rendre hommage à leurs vies ;
- éduquer et sensibiliser les jeunes ainsi que les adultes au sujet des persécutions dont a été victime la population juive du Luxembourg, faits historiques qui font partie intégrante de l'histoire du Luxembourg ;
- promouvoir la lutte contre l'antisémitisme et contre le racisme ;
- promouvoir l'humanisme et le respect des droits de l'homme.

Ad 4)

Au vu de l'état actuel des infrastructures, de la non-conformité à la réglementation du Service national de la sécurité dans la Fonction publique, des besoins de mise en conformité de la sécurité des personnes et de l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite (PMR), une rénovation complète des immeubles en question s'avère nécessaire.

Ad 5)

Suivant l'expertise récente des biens immobiliers du site de Cinqfontaines réalisée par l'Administration des bâtiments publics, l'estimation sommaire du coût d'investissement en cas d'assainissement et de remise en état du Couvent de Cinqfontaines s'élève à environ 17 600 000 € TTC. Il reste néanmoins à préciser qu'il s'agit d'une estimation très sommaire, compte tenu du fait que jusqu'à présent l'Administration des bâtiments publics ne disposait pas d'un programme de construction détaillé.

Le prix d'acquisition de l'ensemble du site s'élève à 7 927 370 €.